

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL
Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

BUREAUX

A CAHORS, IMPRIMERIE DE A. LAYTOU, RUE DU LYCÉE.

INSERTIONS

LES INSERTIONS
sont reçues au
Bureau du Journal
du Lot
et
se paient d'avance
Annonces... 25 c la ligne
Réclamations... 50 c.

M. Havas, rue J.-J. Rousseau, 9
M. M. Laffite et Co, place de la
Bourse 8, sont seuls chargés
à Paris de recevoir les annonces
pour le Journal du Lot.

ABONNEMENTS
LES ABONNEMENTS
datent des 1^{er} et 16 de chaque mois
se paient d'avance.
COTÉ DÉPARTEMENTS LIMITROPHE
Trois mois..... 5 fr.
Six mois..... 9 fr.
Un an..... 16 fr.
AUTRES DÉPARTEMENTS
Trois mois 6 fr., Six mois 11
fr., Un an 20 fr.
Envoyer avec la demande d'abon-
nement
un bon de poste.

L'acceptation du 1^{er} numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner

La publication des Annonces Judiciaires et Légales est libre dans tous les Journaux du département.

Compagnie du Chemin de fer d'Orléans.—Service d'Été.

Tableau 2.	Omnibus mixte	Poste mixte	Omnibus mixte	Omnibus mixte	Poste mixte	Omnibus mixte	Omnibus mixte	Omnibus mixte	Omnibus mixte	Omnibus mixte	Omnibus mixte	Omnibus mixte	Omnibus mixte	Omnibus mixte	Omnibus mixte	Omnibus mixte	Omnibus mixte	Omnibus mixte
Cahors. — Départ..	5h10	12h25	5h40	Monsempron-Libos. — Départ.	8h44	5h49	PARIS..... — Départ.	7h45	9h40	Monsempron-Libos. — Départ.	7h30	9h30	5h25	7h5				
Mercuès.....	5 28	12 47	5 55	AGEN..... — Arrivée.	9 59	6 44	BORDEAUX..... —	10 30	10 30	Fumel.....	7 37	9 37	5 37	8 15				
Parnac.....	5 43	1 7	6 7	Monsempron-Libos. — Départ.	7h49	3h 3	PÉRIGUEUX..... —	6 50	4 45	Soturac Touzac... —	7 50	9 49	5 33	8 23				
Luzach.....	5 53	1 20	6 16	PÉRIGUEUX..... — Arrivée.	10 58	5 46	Monsempron-Libos. — Arrivée.	8 36	5 16	Duravel.....	8 2	9 57	6 7	8 24				
Castellano.....	6 10	1 43	6 37	BORDEAUX..... —	3 28	10 18				Fuy-l'Évêque.....	8 11	10 6	6 20	8 35				
Puy-l'Évêque.....	6 24	2 »	6 49	RODEZ..... —	9 34					Cas'el'franc.....	8 30	10 20	6 43	8 51				
Duravel.....	6 36	2 14	6 58	AGRILLAC..... —	9 42					Luzach.....	8 44	10 32	7 2	9 5				
Soturac Touzac.....	6 47	2 27	7 7	VIERZON..... —	7 15	12 42	AGEN..... — Départ.	5h50	2h	Parnac.....	8 55	10 41	7 18	9 16				
Fumel.....	7 1	2 44	7 19	PARIS..... — Arrivée.	12 39	4 39	Monsempron-Libos. — Arrivée.	7 15	3	Mercuès.....	9 7	10 52	7 35	9 2				
Monsempron-Libos. — Arrivée.	7 7	2 51	7 26							Cahors... — Arrivée.	9 25	11 8	7 54	9 46				

Correspondance

DU JOURNAL DU LOT

Versailles, 18 septembre.

Plusieurs membres influents de la droite et du centre-droit partent ce soir, pour Frohsdorff. On attache une grande importance, tout au moins dans le centre-droit, aux démarches qui vont se faire et dont il serait fort téméraire, au milieu des bruits contradictoires qui circulent, de présager le résultat. Je me bornerai donc à constater que, dans les salons légitimistes, on se montre toujours pleins d'espoir en assurant qu'on est bien près de trouver un terrain d'accord. On ne croit pas, dans ce milieu, à l'apparition d'un manifeste royal avant l'époque de la réunion de l'Assemblée, mais on espère que le comte de Chambord autorisera bientôt ses amis à déclarer qu'il n'a jamais entendu contester les droits de la nation, qu'il est prêt à discuter avec ses représentants la constitution future et qu'un accord entre lui et l'Assemblée ne saurait être considéré comme douteux.

Le dîner donné hier par le maréchal de Mac-Mahon en l'honneur du prince Milan Adrenowitch, a été très-brillant. Il était de 38 couverts. Tous les ministres y assistaient, ainsi que tous les généraux commandant des corps d'armée : le maréchal Canrobert, le général Ducrot et les autres membres du conseil de défense qui s'étaient réunis dans l'après-midi, M. le marquis d'Harcourt, ambassadeur à Vienne; le duc Decazes, ambassadeur à Londres; le marquis de Vogüé, ambassadeur à Constantinople; le prince Ypsilanti; M. Machrisvitch; le colonel Nicolitch, premier aide-de-camp du prince Milan; Bochtitchewitch, son secrétaire; le préfet de la Seine; le préfet de police; MM. Gavard, Desprez, etc.

Le prince Milan était en frac avec le grand cordon d'un ordre autrichien; M. Ph. Christitch en frac également, ainsi que M. Bochtitchewitch. Le colonel Nicolitch était en uniforme.

Le maréchal Mac-Mahon était en uniforme, les généraux aussi; mais les ministres étaient en frac.

La soirée a été très-gaie et très-animée. Le prince Milan a été l'objet de grandes attentions; il a été très-content de l'accueil cordial qui lui a été fait. La maréchale était absente, il n'y avait pas de dames à ce dîner.

On a annoncé à tort qu'à la suite de l'incident Labadie, le conseil général des Bouches-du-Rhône allait être dissous. Il paraît que le gouvernement n'a pas le droit de prendre une mesure de ce genre. Cet incident et quelques autres auront simplement pour effet d'amener l'Assemblée à remanier la loi départementale.

Il n'est pas question pour le moment de lever les camps, mais il est bien certain que cette force considérable de 150,000 hommes ne pourra pas être maintenue autour de Paris avec l'organisation de dix-huit corps d'armée. C'est alors seulement que les camps pourront être abandonnés ou dissimulés en d'autres points.

La session du conseil général du Rhône a été close hier, après un incident plus regrettable que grave. Il paraît qu'un coup de sifflet est parti des tribunes à l'adresse du préfet ou d'un conseiller conservateur. Les radicaux ont déclaré n'y avoir pris garde, bien que le préfet l'ait parfaitement entendu. L'incident n'a, du reste, pas eu de suite.

Le préfet du Rhône est attendu, mais il n'a certainement pas assisté ce matin au conseil des mi-

nistres, comme l'annonce un journal, puisque le conseil ne s'est pas réuni aujourd'hui.

Le duc Decazes ira occuper son poste à Londres vers le 1^{er} octobre.

Le marquis d'Harcourt partira pour Vienne aussitôt après le retour de M. de Banneville, c'est-à-dire vers le 10 octobre.

Revue des Journaux

Français.

Le 16 septembre 1873 comptera dans l'histoire de notre pays : ce jour est marqué par un événement considérable. Depuis quelques heures la France est libre : le dernier soldat prussien a franchi la frontière.

Nous avons trop cruellement souffert la honte et la poignante douleur de l'invasion et trop impatiemment supporté la présence de l'étranger sur notre sol pour que la délivrance ne nous cause pas aujourd'hui un immense soulagement et une joie immense. Nous ne manquerons pas à la justice au point de détourner au profit d'un homme ou d'un parti l'hommage qu'il convient de rendre indistinctement au patriotisme de tous. Si la France est libre c'est à elle-même que, après Dieu, il faut en faire honneur. Ces rançons, qui donc les a fournies pour racheter notre indépendance, et qui avait versé son sang pour arrêter dans ses progrès la marche victorieuse de l'étranger ?

Honneur aujourd'hui à ces milliers de français de toutes les conditions, de toutes les classes, de tous les rangs qui ont combattu durant le terrible hiver de 1870. Ils ont eu froid, ils ont eu faim, ils sont tombés le long des routes, ils ont péri sur les champs de bataille, dans les ambulances et dans les hôpitaux, ne regrettant ni leurs souffrances, ni leur vie sacrifiée, consolés par cette pensée qu'il retardaient l'invasion dans sa marche. C'est à eux qu'au jour de l'affranchissement doit se reporter le premier souvenir : à eux qui ont défendu le sol sacré pied à pied et n'ont pas épargné leur sang pour la défense de la patrie.

Après eux, et la paix conclue, qui donc a, par le paiement régulier des impôts, fourni silencieusement le moyen de payer la rançon ? Ce sont ces ouvriers laborieux, ces commerçants actifs, ces hommes de la campagne durs à la peine, ces humbles et modestes serviteurs du pays qui, par leurs efforts, leurs privations, leur patience, travaillent sans cesse à réparer la fortune et la grandeur de la patrie; honneur à eux ! Leur œuvre, hélas ! n'est pas achevée. On a, pour payer plus vite l'Allemagne, escamoté leur courage, leur patriotisme et leur travail à venir ! Mais c'est encore d'eux que dépendra l'accomplissement définitif des obligations prises par l'Etat. Voilà les vrais libérateurs du pays ! Voilà ceux à qui il convient de réserver aujourd'hui tous les hommages !

Malheur à nous si, dans la joie égoïste de cette journée, nous étions capables d'oublier les deux chères et malheureuses provinces dont ce jour semble consacrer la séparation d'avec nous; malheur également à nous si,

brusquement enivrés par un orgueil insensé, nous pouvions oublier que l'occupation cesse, mais que la menace demeure. Nos pères se trouvaient mal à l'aise dans la France qu'avaient laissée encore si grande les traités de 1815. Comment ne serions-nous pas inquiets derrière cette frontière que le traité de Francfort a si cruellement rapprochée ! Les leçons redoutables que nous venons de recevoir ne nous recommanderaient pas la prudence, la sage et sévère défiance de nous-mêmes, la résignation le calme, que la pensée du terrible voisinage de l'Allemagne porterait avec elle un conseil permanent.

La France s'est relevée; mais si elle est debout, elle porte au flanc une plaie vive et profonde; elle est debout, mais en face d'elle, vaincue hier et inclinée par le poids de la défaite, se tient appuyée sur les Vosges l'Allemagne triomphante.

La presse anglaise suit jour par jour, avec un intérêt sympathique, le départ des armées allemandes. Le Times, dans un grand article, après avoir rendu à la rigoureuse discipline des corps d'occupation un hommage justifié, témoigne une vive et cordiale admiration pour la courageuse et patiente sagesse avec laquelle les populations françaises ont supporté la présence de l'étranger. Il termine en déclarant que les fonctionnaires publics ont montré un jugement, un sang-froid et une possession d'eux-mêmes tout à fait remarquables, et ont su communiquer ces qualités aux populations.

« Le tempérament si vil du Français, dit le Times, ne l'a pas cette fois entraîné dans des querelles et la présence des envahisseurs ne l'a point poussé vers une folle pensée de revanche. Dans la plupart des villes, les habitants ont tenu leur résolution de n'avoir aucune espèce de communication avec la garnison. Partout la population s'est maintenue dans la limite de ses droits et elle n'a pas fourni aux Allemands de prétextes de plaintes ou de sévérités. Elle a compris que le premier devoir imposé à son patriotisme était de ne rien faire de ce qui pouvait retarder le départ de l'ennemi. Elle a su à propos commander aux sentiments que lui inspirait la vue de l'étranger. Elle en est récompensée aujourd'hui. »

Le Times paraît exprimer ici un sentiment tout à fait général en Angleterre. Non seulement les Anglais rendent justice au patriotisme que la France a montré durant ces longs mois d'occupation : ils font plus encore. Dans tous les journaux, même dans ceux qui sont d'ordinaire le plus favorablement disposés en faveur de l'Allemagne, on trouve l'expression d'un véritable sentiment de joie à la pensée que la France a repris la libre possession d'elle-même. Tant que l'occupation a duré, le témoignage des bonnes dispositions de l'Angleterre à notre égard était comme suspendu. La crainte que le contact des troupes allemandes avec la population française n'amenât des complications menaçantes pour la paix de l'Europe semblait empêcher les Anglais de nous féliciter avant qu'ils fussent absolument certains que ces félicitations ne seraient pas prématurées. Nous recueillons aujourd'hui comme un arriéré de sympathies. Faut-il d'ailleurs ajouter qu'autant

la politique économique de M. Thiers indisposait à notre égard la commerçante et industrielle Angleterre, autant, depuis que le gouvernement français a pu revenir à la politique commerciale que lui indiquait le sentiment de l'Assemblée nationale et que réclamaient également l'intérêt français et le cabinet de Londres, les rapports entre les deux nations sont devenus tout à fait excellents.

M. Littré a publié, dans le Phare de la Loire, un grand article sur la constitution politique de la France. Les considérations présentées par l'auteur sont intéressantes. Elles tendraient à établir que ce n'est pas la révolution qui a détruit la vieille constitution politique de la France, que depuis longtemps en 1789 cette constitution n'existait plus, et que c'est la monarchie qui, devenant absolue, a rompu « la tradition historique, cette garantie de durée pour les institutions. »

M. Littré retrouve dans l'organisation politique « qui fonctionna au commencement du quatorzième siècle jusqu'au commencement du dix-septième, c'est-à-dire pendant plus de trois cents ans », tous les caractères d'un gouvernement représentatif. Il voit « dans les » assemblées d'Eglise l'origine de ces Etats » Généraux qui délibéraient avec le roi, et » auxquels s'associa sans difficulté le tiers » état quand le tiers état se fut formé !... » Ainsi, — continue M. Littré, — fut constitué notre antique gouvernement, avec ses » deux organes solidaires l'un de l'autre, le » roi et le conseil national. Tout fut traditionnel dans ces institutions; et il aurait » fallu de bien malheureux événements pour » qu'elles n'eussent pas puissance et durée. » Ni la puissance ni la durée ne leur manquent. Les Etats-Généraux et la monarchie remplirent leur office séculaire. La royauté et la nation, liées l'une à l'autre par des relations régulières, se développèrent » concurremment; et l'histoire remarque que » durant ce long espace de temps signalé par » tant de vicissitudes, les plus utiles réformes » naquirent des délibérations des Etats-Généraux. Mais, sous Louis XIV, il plut à la » monarchie, profitant d'un ascendant momentané, d'usurper sur la nation le droit de » délibération sur les affaires publiques et de s'affranchir du contrôle des Etats-Généraux. » On ne les appela plus. De cette façon se » trouva supprimée une moitié de la constitution historique de la France. Il ne resta que » l'autre moitié, la monarchie héréditaire, sans communication avec la nation, et coupable d'un attentat aussi illégitime qu'impolitique. »

Les considérations ainsi présentées par M. Littré sont justes : elles ont été depuis longtemps exposées par tous les écrivains qui ont fait de l'histoire politique de notre pays une étude quelque peu attentive. M. Augustin Thierry, M. Michelet, M. Guizot, M. Tocqueville, dans son admirable livre sur la Révolution et l'ancien régime, M. de Carné, ont donné la certitude d'une démonstration multiple à la thèse que reprend aujourd'hui M. Littré.

Faut-il rappeler avec quelle vivacité M. de Montalembert, dans ses écrits, le Père La-

cordaire, dans la chaire de Notre-Dame, se sont élevés contre l'absolutisme de l'ancien régime? Mais si M. Littré est parfaitement d'accord avec les conservateurs libéraux quand il marque d'une sévère condamnation le césarisme royal des dix-septième et dix-huitième siècles, nous sommes forcés de lui refuser la même justesse de vues quand il paraît revenir pour le parti républicain l'honneur d'avoir, depuis 1789, rappelé la France aux traditions libérales de son organisation ancienne. C'est tout le contraire qui est vrai. Depuis 1793 jusqu'à ce jour, le parti républicain n'a pour ainsi dire cessé de travailler à restaurer l'absolutisme, avec cette seule différence qu'il soumet à la puissance démocratique du nombre le choix du maître dans les mains duquel il accumule tous les pouvoirs. N'avons-nous pas vu jusqu'à ces derniers mois M. Littré et ses amis s'efforçant de constituer au Président de la République une prépondérance personnelle qui est la négation même du gouvernement parlementaire et libéral?

M. Littré, qui reconnaît, avec une louable impartialité, que du quinzième au dix-septième siècle le régime représentatif a fonctionné en France sous la monarchie, ne devrait-il pas également reconnaître que le système républicain n'a jamais — jusqu'à présent — en France concédé avec la pratique d'un régime qui donnât réellement et sincèrement au pays le gouvernement de lui-même? Or, c'est là le problème de l'heure présente. La question de la forme gouvernementale, la lutte entre la monarchie et la république n'est en quelque sorte que secondaire. Ce qui est essentiel, c'est de savoir qui triomphera dans notre pays de ce système représentatif, vieux comme la France et grand comme son histoire, ou de ce système césarien et révolutionnaire qui, représenté tantôt par Louis XIV, tantôt par Napoléon I^{er}, a détourné la France des traditions naturelles nécessaires à sa grandeur!

Patrie.

A la dernière séance du conseil général des Bouches-du-Rhône, M. Labadié a fait, contre toutes les règles, un discours où non-seulement la politique tenait la plus grande place, mais où le gouvernement nommé par l'Assemblée nationale souveraine était attaqué de la façon la plus violente. M. le préfet de Marseille a alors essayé de faire comprendre au président du conseil général l'inopportunité de ces paroles; M. Labadié a imposé silence au préfet, et en a appelé au conseil général, qui lui a donné raison.

Ainsi voilà le conseil général d'un des départements les plus importants de France qui viole ouvertement la loi, laquelle interdit aux conseils généraux de s'occuper de questions politiques; qui attaque avec violence le gouvernement et qui insulte son représentant direct. Que faire cependant?

Il y a là pour les décentralisateurs à outrance une dure leçon qui prouve combien leur système est en désaccord avec l'économie générale de la France politique? Nous regrettons que le préfet des Bouches-du-Rhône n'ait pas réussi à assurer le respect de la loi, eût-il dû pour cela faire évacuer la salle où se tenait la séance du conseil général.

Il paraît que l'indiscipline de l'armée et la décomposition des forces militaires sont une condition essentielle de la vraie République. On a pu en juger déjà par l'exemple de l'Espagne, et personne n'a oublié la propagande très pernicieuse que les agents radicaux faisaient dans tous les régiments pendant les dernières années de l'Empire.

Ces agissements coupables ont recommencé, et partout où les radicaux peuvent atteindre, ils travaillent à corrompre le soldat, à le détourner de son devoir, à dissoudre l'esprit militaire, cette base de toute armée.

Voici un fait que nous pouvons affirmer: Un général de division en tournée d'inspection est arrivé, il y a peu de jours, dans un chef-lieu de département du Centre. Il a visité les casernes et les a trouvées infestées de journaux radicaux, qu'on envoie et qu'on distribue gratuitement aux soldats. L'officier qui commande le dépôt a été mis aux arrêts, et le général commandant la subdivision a reçu de vifs et justes reproches pour son peu de vigilance à cet égard.

Ce n'est point là un incident exceptionnel et isolé. L'autorité militaire pourra facilement constater presque partout les mêmes efforts du parti révolutionnaire. Un danger aussi grave exige une surveillance incessante et des mesures énergiques.

Français.

Le *Soir* a publié quelques fragments d'un cathéchisme révolutionnaire du citoyen Bakounine, apôtre schismatique de l'Internationale, échappé de Russie, et qu'on dirait échappé de Charenton. C'est une singulière corvée qu'une cervelle détraquée: il s'y fait d'inconcevables mixtures d'idées. L'odieux, l'absurde, l'extravagant, le grotesque y macèrent, s'y combinent et donnent lieu à des produits qui défient l'analyse et stupéfient les esprits les moins faciles à l'étonnement.

Le citoyen Bakounine est nihiliste, c'est-à-dire partisan du rien. L'expression n'est pas fort claire. Le nihilisme, en philosophie, est fils du scepticisme absolu. Mais le nihilisme du citoyen Bakounine n'est pas seulement une théorie abstraite et le nom d'un système de spéculation. Le citoyen Bakounine entend au sens propre la réduction de tout à rien, prétend appliquer le nihilisme à la vie pratique, le développer en formules, et exposer la morale du système. Voici quelques traits de ce manuel du parfait révolutionnaire.

« Le révolutionnaire n'a ni intérêts, ni sentiments, ni attachements personnels. Il est voué. Il n'a qu'un intérêt, qu'un sentiment, qu'une passion, qu'une fin, la révolution.

» Il hait de tout son cœur de toute son âme et de toutes ses forces la société et l'ordre civil; il hait les lois, les mœurs, les institutions, les coutumes et les opinions communes. Il ne respire que pour les combattre, pour les renverser et les détruire.

» Il ne connaît et n'estime qu'une science, la destruction. C'est en vue de détruire qu'il étudie parfois les sciences mécaniques, physiques, chimiques, naturelles et morales, ces sciences de peu de prix par elles-mêmes pouvant fournir des agents sûrs et rapides de réduction à rien ou de destruction.

» Il méprise l'opinion et la morale. Tout est moral à ses yeux qui est capable de favoriser, de précipiter et d'assurer le succès de la révolution et de satisfaire la haine implacable qu'il a juré à l'ordre et à la civilisation.

» Il doit étouffer en son cœur tous les sentiments qui pourraient l'amollir, amitié, sympathie, reconnaissance, amour, pitié. Celui qui sait aimer ne saurait détruire comme il faut. Le parfait révolutionnaire a une âme de bronze. Il n'a qu'une pensée, qu'un sentiment, qu'un but: la destruction implacable. Il doit y tendre par tout moyen, fût-ce par la mort des autres, fût-ce par la sienne.

» Le révolutionnaire n'a d'attaché qu'avec celui qui pense ce qu'il pense, hait ce qu'il hait et veut ce qu'il veut. Les plus utiles dans l'œuvre pratique de l'universelle destruction sont à ses yeux les seuls frères et les seuls amis, les seuls dignes de respect et de dévouement. Là aussi, en effet, il y a des dégrés. Il y a de grands et d'efficaces destructeurs, il y en a de faibles et de malhabiles. Les plus forts sont les chefs naturels des autres, lesquels forment le capital révolutionnaire placé dans la main des premiers. Chacun des membres subordonnés n'est rien qu'un instrument, qu'une pièce dans la machine et ne vaut que comme rouage.

» Le révolutionnaire n'appartient à la société ne vit dans la société que pour l'anéantir. Il doit haïr tout et tous également. Il ne doit pas hésiter devant la destruction d'une position quelconque, d'un lieu ou d'un homme appartenant à ce monde. Tant pis pour lui s'il a ici-bas des liens de parenté, d'amitié ou d'amour. Il n'est pas révolutionnaire si ces liens peuvent arrêter son bras.

Voilà un crayon du parfait révolutionnaire selon le cœur du citoyen cosaque Bakounine. Si la peste, le feu, l'inondation, tous les fléaux qui détruisent ou bouleversent pouvaient prendre un corps et une voix, ils ne parleraient pas autrement. Il ne sert à rien de dire que le citoyen Bakounine n'est pas sérieux, que la plupart des internationalistes lèvent les épaules en prononçant son nom. N'est-ce pas Bakounine qui, le 5 septembre 1870, s'est emparé de Lyon par l'insurrection? Bakounine n'avait pas eu la main ou des disciples dans les scènes sanglantes d'Alcoy, en Espagne? Les incendies de Paris sous la Commune ne sont-ils pas des fruits de sa logique et des applications très-précises de sa morale? Ne sait-on pas que, dans la révolution, ce sont les plus fous qui mènent les autres? Détruire est le fait des forces brutes. De la part d'un être humain, c'est odieux, sauvage et bête. Le bel oreiller qu'un monceau de ruines! Bakounine y veut dormir avec ses amis.

Univers.

Menacés de perdre leur chère République, les républicains font rage en sa faveur. La

France disent-ils, lui doit tout. Par elle ont été payés les milliards, par elle l'armée réorganisée et le territoire libéré. M. Thiers lui-même disparaît devant la gloire de la Marianne.

Ces gens-là donneraient la France pour la République, comme ils ont donné de gaieté de cœur deux provinces pour le 4 septembre.

Ils s'irritent de voir la masse de la nation se tourner vers la monarchie, ils voudraient l'empêcher d'aller au Roi.

Nous leur faisons une simple question, qui écrase à elle seule leur République. Pourquoi, tout ce qu'il y en France de gens tarés, de déclassés, de vagabonds, de vauriens, de malfaiteurs, de repris de justice et de forçats, est-il pour la République?

Qu'un seul des journaux républicains nous réponde! Ils diront qu'il y a aussi d'autres républicains. Soit: mais pourquoi ceux-là?

Le Balcon. (Dialogue).

Personnages: M. Thiers, M. Tronchon.

(La scène se passe à Paris, dans la célèbre usine de M. Tronchon.)

M. Thiers, entrant. — Bonjour, mon cher monsieur Tronchon.

M. Tronchon. — Bonjour, monsieur.

M. Thiers. — Monsieur, je ne sais pas si vous me connaissez? Je suis M. Thiers.

M. Tronchon. — M. Thiers! Ah! quel honneur pour ma maison!... En quoi puis-je vous être utile... ou agréable?

M. Thiers. — Vous allez le savoir. Je ne doute pas que vous connaissiez la triste aventure qui m'est arrivée à Lucerne, et dont tous les journaux ont parlé.

M. Tronchon. — Attendez... oui... il me semble.

M. Thiers. — Ma femme et ma belle-sœur ont voulu me faire mettre au balcon de l'hôtel pour parler au peuple; je m'y suis mis; mais la balustrade du balcon était si haute, si haute, et moi je suis si petit, si petit...

M. Tronchon. — Comme tous les grands hommes...

M. Thiers, continuant. — Que le peuple n'a pas pu me voir, ou du moins qu'il n'a pu voir que mon sommet argenté.

M. Tronchon. — En effet, maintenant, je me rappelle...

M. Thiers. — Je suis donc venu à vous, dans l'espérance que vous pourriez m'éviter à l'avenir d'aussi fâcheux accidents.

M. Tronchon. — Je le voudrais, mais je ne vois pas en quoi?...

M. Thiers. — Je vais vous le dire. Vous êtes fabricant d'objets en fer creux. Je voudrais que vous me fabriquassiez (mouvement de M. Tronchon) un balcon portatif à mon usage personnel, qu'il me fût aisé de transporter avec moi dans mes voyages et d'appliquer à mes fenêtres.

M. Tronchon. — Votre désir est bien facile à satisfaire; vous comptez donc user de cette méthode oratoire, qui consiste à parler sur un balcon?

M. Thiers. — C'est la vraie tribune populaire, celle qui convient à un pur républicain comme moi, fidèle aux principes de toute sa vie.

M. Tronchon. — Je comprends. Si vous voulez prendre la peine de me suivre, je pourrai vous montrer tout un assortiment de balcons d'un modèle tout nouveau, avec une petite tablette pour le mouchoir et une autre pour le verre d'eau sucrée.

M. Thiers. — Cela dépasse toutes mes espérances; voyons.

M. Tronchon. — En voici un que j'ai fabriqué pour M. Gambetta. Il me l'a laissé pour compte et je vous l'offre au prix de fabrication.

M. Thiers. — Non, j'aime bien Gambetta; mais il pourrait trouver mauvais que je prisse ses balcons, comme je trouverais mauvais qu'il se servit des miens.

M. Tronchon. — Je vois ce qu'il vous faut. Un joli petit balcon comme celui-ci; il a à peine un mètre et demi de haut.

M. Thiers. — Y pensez-vous, ce serait une deuxième édition de mon balcon de Lucerne. On ne verrait que mes cheveux.

M. Tronchon. — Celui-ci vous ira mieux alors; il n'a qu'un mètre vingt-cinq, il ne dépassera pas l'épaule.

M. Thiers. — Impossible, mon cher Tronchon. Alors on ne verra plus mes bras; j'aurais l'air d'être dans une baignoire.

M. Tronchon. — Nous n'avons pas fini;

j'ai encore un balcon, — un balcon de demoiselles; il ne dépasse pas un mètre; il vous ira au-dessous du sein.

M. Thiers. — C'est encore trop haut. Il me sera tout à fait impossible de me courber en deux pour saluer le peuple; je donnerais du nez contre la balustrade.

M. Tronchon. — Alors, un balcon qui vous irait à mi-corps...

M. Thiers. — J'aurais l'air de Guignol.

M. Tronchon. — Diable! je ne vois plus que ce balcon... un peu petit...

M. Thiers. — Comment, un peu petit? mais c'est un balcon d'enfant. J'aurais l'air d'être dans un chariot de baby.

M. Tronchon. — Je commence à être fort embarrassé et je ne vois plus qu'un seul modèle à vous offrir. Ce serait de vous faire une sorte de plate-forme avec une balustrade presque imperceptible, à ras de terre.

M. Thiers. — Mais alors je tomberais! malheureux! Vous oubliez les mouvements oratoires, les pas fiévreux, les gestes à effet...

M. Tronchon. — On pourrait y ajouter un matelas, que vous feriez placer dans la rue au moment opportun.

M. Thiers. — Non, non, ce serait encore trop risqué.

M. Tronchon. — Alors une ceinture qui vous tiendrait au mur.

M. Thiers. — Pourquoi pas un trapèze?

M. Tronchon. — Ecoutez, je vous ai offert tout ce que j'avais, j'ai épuisé tout mon répertoire.

M. Thiers. — Vous n'avez rien à m'offrir de plus pratique et de plus avantageux?

M. Tronchon. — Ma foi, non.

M. Thiers. — C'est bien. (Il soupire.) Alors je ne parlerai plus qu'au rez-de-chaussée.

(Figaro.)

INFORMATIONS

Parmi les personnages parlementaires qui sont partis pour Frohsdorff, on cite MM. de Sarcy, de Sugny et Merveilleux DuVigneaux.

Il n'est nullement question de la retraite de M. de la Boullerie, ministre du commerce.

Le mouvement électoral commence à se dessiner dans les quatre départements visés par le décret qui a paru hier au *Journal officiel*. Tandis que les feuilles radicales semblent considérer une quadruple victoire comme certaine, j'entends dire que dans trois départements (la Nièvre, la Haute-Garonne et la Loire) les candidats conservateurs ont des chances au moins égales à celles de leurs adversaires. Le bruit court que M. de Rémozat déclinerait la candidature qui lui est offerte dans la Haute-Garonne.

Simple comparaison :

D'après un relevé qui vient d'être fait à la préfecture de la Seine, à Paris, chaque élève des écoles congréganistes représente, pour la ville, une dépense annuelle de 15 francs: c'est pour rien.

Dans les écoles laïques, au contraire, par suite des traitements plus élevés des instituteurs et de la différence de gestion, chaque élève revient à 34 francs: plus du double!

Avec cette donnée, il semble que le nombre des écoles congréganistes devrait augmenter.

Point; les conseillers municipaux de Paris sont phobiques, et les quatorze nouvelles salles d'asile et les dix-huit écoles qui vont s'ouvrir l'année prochaine seraient toutes, sans exception et sans égard pour le choix des familles, confiées à des laïques.

De même que les parents, les contribuables n'auraient-ils pas le droit de se plaindre?

Dans la discussion du conseil général du Rhône, sur la Société maternelle, le rapporteur, le citoyen Durand, a reproché à cette société de bienfaisance d'exiger des pauvres mères qu'elle secourait la preuve de leur mariage civil et religieux. Il s'est indigné, à propos de cette mesure tyrannique, et a cité sa propre maison en exemple. Ma femme, a-t-il dit en séance publique, serait fort embarrassée, le cas échéant, d'exhiber son acte de bénédiction nuptiale.

On n'est pas plus cynique. Les collègues de l'homme à la citoyenne dite femme Durand n'avaient peut-être pas besoin d'être édifiés. Il est bon, néanmoins, que de telles confes-

sions soient notées : le public peut apprécier les élus du suffrage universel et voir quelles lumières guident les votes.

Le Progrès de Lyon, suspendu il y a deux mois, vient de paraître; il nous fournit le renseignement suivant :

On doit la vérité à tout le monde, dit-il, mais surtout à ses amis. Dans les quartiers ouvriers, où cependant on vote pour la démocratie radicale, les parents envoient leurs enfants à l'école des frères.

Le journal cherche à raisonner avec ces républicains inconscients.

La foi républicaine conclut-il, ne s'affirme pas seulement au jour du vote, elle se montre surtout par le sacrifice et la ligne de conduite. Soyez conséquents avec vos principes, puisque vous exigez de vos élus qu'ils ne votent aucun fonds aux congréganistes, puisque vous êtes des antidogmatiques, pourquoi envoyez-vous vos enfants aux écoles religieuses? Vous déchirez d'une main le mandat que vous imposez de l'autre!

Nouvelles d'Espagne

LA SITUATION DE L'ESPAGNE EXPOSÉE PAR M. CASTELAR.

M. Castelar a fort insisté sur les besoins du Trésor et sur sa détresse. Ses aveux sont précieux. Au fond, il n'est pas d'un autre avis que tout le monde à savoir que rien de plus déplorable ne se peut imaginer.

Notre situation, a-t-il dit, est affligeante au dernier point. Après tous les sacrifices que nous avons faits, nous sommes sans ressources. Nous n'en avons ni pour l'habillement, ni pour l'armement, ce que nous possédons suffit à peine pour mettre dans les rangs quelques milliers de soldats. Pourquoi ne vous dirai-je pas la vérité? Il y a 25,000 carlistes dans les provinces du Nord, 2,000 dans celle de Santander, tous bien armés et ne nous laissant que des communications imparfaites avec le reste de l'Europe.

En Catalogne, nous avons en face de nous 8,000 carlistes et 5,000 dans le Maestrazgo, Morella, Segorbe Castellon de la Plana sont littéralement bloquées. Dans la province de Murcie les bandes se rapprochent de Carthagène. Dans celle d'Alicante, l'ennemi est nombreux, et non moins nombreux dans celle de Burgos. La Galice, la Manche, l'Estramadure et d'autres provinces nous inquiètent. Il y a sous les armes 50,000 carlistes. La lutte est décisive : il s'agit du triomphe de la civilisation ou de l'ancienne barbarie.

Dans le Nord, nos forces sont fort réduites. Elles sont inférieures de moitié et de beaucoup plus de la moitié aux forces carlistes, ce qui contraint nos généraux et nos chefs à se tenir presque toujours sur la défensive.

En Catalogne, où les factieux n'ont pas eu l'accroissement et n'ont pas l'importance de ceux du Nord, notre armée active est de 12,000 hommes, et par conséquent bien supérieure des carlistes. Néanmoins les succès sont nuls. Les hommes ne servent de rien. Non-seulement ils ne servent de rien, mais, il est triste de le dire, ils sont devenus la terreur des populations. Elles craignent moins le passage des carlistes que le passage des troupes républicaines, tant est grande l'insubordination de ces dernières.

Nous avons publié avant-hier une dépêche de source carliste annonçant que les carlistes avaient battu la colonne du général Sanchez Bregua et celle de Loma, leur faisant éprouver de grandes pertes.

Voici, sur ces deux rencontres, ce qu'on écrit d'Hendaye, au Courrier de Bayonne :

Hendaye, 14 sept., 5 h., soir.

« La nouvelle donnée hier soir est confirmée par plusieurs personnes. Voici cependant celle du Journal de Saint-Sébastien : Je vous donne les détails que nous avons pu recueillir sur la rencontre qui a eu lieu le 12, dans les environs de Tolosa, entre nos troupes et les factieux, rencontre qui n'a pas eu l'importance que l'on voulait lui donner hier.

Le matin sortirent de Tolosa le général en chef et le brigadier Loma se dirigeant, le premier sur Albistur et le second dans la direction de Aztenzu; vers les neuf heures, les forces de Loma se rencontrèrent avec les factieux, le feu dura jusqu'à midi sans interruption et après jusqu'à deux heures, délogeant les carlistes de leurs positions, qui furent occupées par la troupe. Les pertes subies par les

carlistes sont de 7 à 8 morts vus; on en croit d'autres au pouvoir de la troupe, 9 prisonniers dont 2 chefs et 4 drapeau parfaitement brodé; on calcule qu'ils ont eu beaucoup de blessés.

La troupe a eu un commandant et un sous-lieutenant blessés, un miquelet mort et trois blessés, six mobiles de Zameta blessés ainsi que cinq ou six soldats. Les factieux qui prirent part à l'action devaient être ceux de Lisarraga et le bataillon d'Turbe et celui, suivant quelques-uns, d'Arichulegui. Doregaray ni ses forces ne devaient s'y trouver. A l'entrée de la nuit, Loma se retira à Tolosa, et le général en chef occupa Villafranca et Beasain. »

Chronique locale

et méridionale.

Au moment de mettre sous presse nous apprenons que M. Richaud proviseur (1^{re} classe) du lycée de Cahors est appelé en la même qualité au lycée de Limoges.

M. Richaud dirigeait le lycée de Cahors depuis 1865. Nous espérons qu'il restera parmi nous jusqu'à sa retraite. Il l'aurait fait certainement sans la division des lycées en catégories établie l'an dernier par M. Jules Simon; mais il ne pouvait terminer sa carrière dans un établissement de quatrième catégorie. En l'appelant à un lycée plus important, l'administration rend justice au mérite de M. Richaud.

Notre lycée perd en cet éminent fonctionnaire non seulement un administrateur de premier ordre, bien fait pour assurer sa prospérité, mais aussi un littérateur distingué. On n'a pas oublié les brillantes conférences faites à la mairie par M. Richaud sur Jean XXII et Lucrétius, et les regrets des Quercynois n'en seront que plus vifs.

M. Lemoine, censeur des études du lycée de Caen est nommé proviseur du Lycée de Cahors.

M. Arnould, professeur de seconde au lycée de Cahors, vient d'être reçu agrégé des lettres.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.

Par arrêté du préfet du Lot en date du 17 septembre,

La Compagnie du chemin de fer d'Orléans est autorisée :

A insérer dans son Tarif spécial D n° 12 (produits métallurgiques) les nouveaux prix réduits ci-après, pour le transport des Riblons, Ferrailles, Fonte brute, en saumons, sapots ou massiaux, — par chargements complets de 8,000 kilogrammes par wagon, ou en payant pour 8,000 kilogrammes, savoir :

De Décazeville aux stations ci-dessous et vice versa :

Albi	131	kilom. . .	} 10 fr.
Toulouse	173	d°	
Montauban	153	d°	} 13
Arvant	197	d°	
Tulle	141	d°	} 10
Périgueux	188	d°	
Limoges	287	d°	} 13
Angoulême	345	d°	
La Rochelle	581	d°	} 19
Rochefort	578	d°	
Tours	546	d°	} 22
Angers	653	d°	
Nantes	741	d°	} 22
St.-Nazaire	805	d°	

Par 1,000 kilogrammes, frais de chargement, de déchargement et de gare compris.

A partir du 1^{er} janvier 1874, tous les bureaux de distribution des postes seront convertis en bureaux de recettes. Actuellement, les 1,400 (environ) distributeurs des postes ne peuvent délivrer de mandats excédant 50 francs, et touchent un traitement qui varie de 500 à 800 francs.

D'après la nouvelle organisation, ils toucheront de 800 à 1,000 francs, et pourront délivrer des mandats pour des sommes dépassant 50 francs. Le public et les employés y gagneront.

Le ministre de la guerre vient de donner l'ordre de procéder à la formation des cadres de l'armée territoriale. Les bureaux se sont mis immédiatement à l'œuvre, et procèdent, avant

tout, au classement de nombreuses demandes de grades qui sont parvenues et parviennent chaque jour encore au ministère.

Il est à supposer que ce premier travail sera achevé vers le 25 ou le 30 septembre, époque à laquelle le ministre procédera à la constitution des corps d'officiers et de sous-officiers de la nouvelle armée.

On nous écrit de Saint-Géry :

Le 13 septembre, vers 5 heures, un violent orage est venu fondre sur quelques communes du canton de Saint-Géry. La grêle paraît avoir principalement frappé les communes de Soturac, Bouziès-Haut et Saint-Géry. Les récoltes en vin et en tabac ont été très-éprouvées.

A Soturac, les pertes s'élevaient à 18,000 fr.
A Bouziès-Haut, id. 3,000
A Saint-Géry, id. 400
C'est la quatrième fois, cette année, que ces communes sont ravagées.

On nous écrit de Creysse :

Le 14 septembre, vers 6 heures du soir, pendant l'orage épouvantable qu'il faisait à Creysse, un coup de tonnerre effrayant nous indiqua que la foudre devait être tombée dans la commune; en effet, on vit bientôt le feu envelopper une grange appartenant à M. Matherre, maire de la commune. En moins d'un quart d'heure, la grange, les récoltes et instruments aratoires qu'elle renfermait étaient complètement consumés. L'immeuble était assuré.

On nous écrit de Gourdon :

Le 13 septembre, vers six heures du soir, la foudre tomba sur le pigeonnier du sieur Chazal, propriétaire à Cuzance, et enleva la toiture sans communiquer le feu à la maison sur laquelle ce pigeonnier était établi.

Un cochon dont l'étable était situé au-dessous du pigeonnier a été asphyxié par le fluide.

Le 17 septembre, vers une heure de l'après-midi, le feu s'est déclaré au séchoir de la Manufacture des Tabacs, à Bordeaux. La moitié du bâtiment a été brûlée. Il n'y a pas eu de victimes. La malveillance est étrangère à cet incendie.

A partir du 15 octobre prochain, toutes les monnaies allemandes cesseront d'être admises en France dans les caisses publiques.

Le Phylloxera.

On nous écrit de Genève :

M. Jean Gaudin, originaire de Mérignac (Charente), ingénieur mécanicien, possède près de Genève une petite propriété où il y a quelques rangs de vigne.

Toute cette vigne ayant été atteinte de la maladie en 1872, M. Gaudin fit creuser une rigole dans l'un des rangs, presque à toucher les racines et fit à peu près remplir cette rigole avec la chaux sortie des épurateurs du gaz; la chaux fut ensuite recouverte de terre.

Aujourd'hui (1^{er} septembre 1873) le rang de vigne, travaillé comme il vient d'être dit, a peu de raisins, mais ils sont magnifiques; ils n'ont aucune marque de maladie, tandis que sur les ceps qui n'ont pas subi la même expérience, les raisins sont complètement atteints et tombent.

M. Gaudin conclut donc de cette expérience que la chaux, enfouie au pied des ceps, est un excellent remède et un préservatif contre le phylloxera, et qu'il n'y a plus lieu désormais d'arracher les vignes atteintes.

Voici quelques indications fournies par M. Gaudin sur la matière du remède qu'il indique et sur le mode de l'employer.

En général, on peut se servir de chaux ordinaire pulvérisée, mais si c'est possible, il serait préférable d'employer la chaux des épurateurs du gaz; cette dernière doit avoir des propriétés supérieures à la chaux ordinaire à cause de l'usage auquel elle a servi. Chacun sait, en effet, que dans les épurateurs la chaux sert à filtrer le gaz qui, en passant au travers de la chaux, la sature d'éléments d'ammoniaque. A part sa vertu curative, la chaux a encore l'avantage d'être un excellent engrais.

Pour que l'opération réussisse mieux, M. Gaudin croit qu'il convient de dégarnir le pied de la vigne pour répandre la chaux qu'on recouvre ensuite de terre.

JOURS	FÊTES	FOIRES.
21 Diman.	s Mathieu.	
22 Lundi.	s T. de V.	Cabrerets, Catus, St-Céré.
23 Mardi.	s Lin s T.	
24 Mercur.	N. D. de la M.	Soucirac.
25 Jeudi.	s Firmin.	Cardaillac, St-Germain.
26 Vend.	s Cyprien. s ^e	
27 Samedi	ss Cosme et Damien.	Cazals.

☉ P. Q. le 6, à 9 18 du soir.
 ☽ P. L. le 13, à 3 50 du soir.
 ☿ D. Q. le 21, à 6 0 du soir.
 ☊ N. L. le 29, à 2 5 du soir.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 13 au 20 Septembre 1873.

Naissances.

Paul (Jeanne-Marie), rue fénélon. — Cayla (Marguerite-Jeanne-Marceline), rue de la Mairie. — Dajeau (Eusèbe), au Pont neuf. — Perpère (Clotilde-Euphrasie), rue du Lycée.

Mariages.

Douce (Jean) et Girma (Marie).

Décès.

Lentillac (Jean), 68 ans, rue Daurade. — Colonge (Alphonse François-Antoine), 9 mois, rue de la Mairie. — Bru (Vincent), 20 mois, rue Nationale. — Bardon (Ferdinand-Louis), 18 mois, rue de la Halle. — Dellard (Marie), 74 ans, à Toulousque. — Bertal (Louis), 15 mois, à St-Georges. — Guérin (Léon), 85 ans, rue St-André. — Victorine, naturelle, 38 ans, hospice.

Pour la chronique locale, A. Laytou.

Dernières nouvelles

Versailles, 19 septembre, 5 h., soir.

La nouvelle donnée hier par un journal, de félicitations que le comte de Chambord aurait adressés à l'archevêque de Paris, au sujet de son mandement, est formellement démentie ce matin dans les cercles légitimistes. Quelque ardeur religieuse que l'on suppose au comte de Chambord, il était difficile, du reste, d'admettre que, dans la situation qui lui est faite aujourd'hui il allât, de gaieté de cœur, et sans y être obligé, faire une manifestation qui équivaudrait à une déclaration anticipée de guerre contre l'Italie et rendrait impossible son avènement au trône. Aussi, la nouvelle en question avait-elle déjà rencontré, beaucoup d'incrédulités avant d'être démentie. Des personnes qui reviennent de Frohsdorff confirment les bruits que je vous signalais hier, d'une amélioration croissante des rapports entre les partisans à divers degrés de la fusion. Elles assurent que le comte de Chambord, quand le moment sera venu, étonnera tout le monde par sa sagesse et sa prudence.

Bourse de Paris.

Paris, 20 Septembre 1873, soir.

Rente 4/2 p. %	57,10
— 4 1/2 p. %	52,00
— 5 p. %	92,05
— 1/2 p. %	91,65

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 42^e livraison (20 septembre 1873). — TEXTE : Une Soeur, par M^{me} de Wit. — La Mer chez soi, par H. de La Blanchère. — Le royaume de Dahomey, par Lucien d'Elne. — Un nouveau Papier. — La Taupé, par Th. Lally. — Origine des Journaux. — La famille Durand à l'Exposition de Vienne, par Eugène Muller.

DESSINS par Emile Bayard, Mesnel, Fouquier, Théron.

Bureaux à la librairie HACHETTE, boulevard Saint-Germain, n° 79, à Paris.

Les pianos de PHILIPPE HERY, neveu et C^e, PLEYEL, et autres facteurs renommés, sont loués à 12, 15 fr. par mois et au-dessus, chez J. ROUGET, rue St-Pantaléon, 5, à Toulouse.

Grand abonnement à la lecture musicale.

Annonces

Pour paraître, à partir du 10 Octobre
En cent livraisons, grand in-4°, à raison de 2 livraisons par semaine

MÉMORIAL DE CHISLEHURST

Récit populaire illustré du règne de Napoléon III
PUBLIÉ PAR UNE RÉUNION D'ÉCRIVAINS
Sous la direction littéraire de
M. PAUL DE CASSAGNAC, *
Rédacteur en chef du Pays.

C'est sous la dictée de Napoléon I^{er} que le comte de Las Cases a écrit le *Mémorial de Sainte-Hélène*; c'est en quelque sorte sous la dictée de Napoléon III que nous écrivons le *Mémorial de Chislehurst*, puisque cet ouvrage sera le reflet et la photographie, pour ainsi dire, des pensées, des écrits, de la parole même du Souverain à qui la France doit tant et qu'elle a si peu payé.

Présenter le second empire sous son jour véritable, — aux injustices du pamphlet, répondre par la grande et impartiale voix de l'histoire, — après César, — raconter Auguste, — dire les gloires d'un règne qui, en définitive, tient la première place dans la seconde moitié du XIX^e siècle, — montrer ce que fut la France pendant ces dix-huit années, et ce qu'elle aurait continué d'être sans les efforts

incessants de ses plus implacables ennemis du dedans, véritables alliés de l'étranger : telle est la tâche que nous nous imposons. Nous nous entourons pour écrire ce livre, des documents les plus authentiques, puisés aux sources les meilleures et les plus certaines; nous sommes, nous le répétons, L'IMPARTIALE HISTOIRE, miroir exact et fidèle des faits accomplis.

Le nom seul du directeur littéraire de l'Œuvre en est le plus sûr garant.

Le *Mémorial de Chislehurst* paraîtra en 100 livraisons, grand in-4°, de huit pages chacune, à raison de deux par semaine, et formera ainsi un volume de 800 pages. Il sera imprimé en très-beaux caractères et tiré sur papier de luxe; les gravures qui accompagneront son texte, reproduisant toutes les célébrités et tous les faits mémorables du second empire, seront dues au crayon et au burin des premiers artistes de Paris. Elles seront au nombre de plus de 200, dont 100 au moins de page entière. Rien, en un mot, ne sera négligé pour faire de cette œuvre un VÉRITABLE MONUMENT élevé au souvenir glorieux et douloureux à la fois du GRAND MORT DE CHISLEHURST.

Pour souscrire et recevoir franco les 100 livraisons à domicile, adresser la somme de 20 francs pour Paris; 22 francs pour les départements, en un mandat de poste, ou un bon à vue sur Paris, à M. J. POUPART, *, éditeur du *MÉMORIAL DE CHISLEHURST*, 5 place de la Bourse, Paris.

SANTÉ A TOUS

rendue sans médecine par la délicate farine de Santé Revalescière Du Barry, de Londres.
Vendu maintenant en état torréfié, elle n'exige plus qu'une seule minute de cuisson.

— Santé à tous par la douce *Revalescière Du Barry*, qui combat avec succès, sans médecine ni purges, ni frais, les dyspepsies, gastrites, gastralgies, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, phthisie, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. 175,000 cures, y compris celles de S. S. le Pape, le duc de Pluskow, M^{me} la marquise de Bréhan, etc., etc.

Certificat n° 69,718.
Ticheville (Orne), 20 mars.
Ayant pris de la *Revalescière* pendant quelque temps et m'en étant très bien trouvé, j'en ai donné à plusieurs personnes, à qui cela a parfaitement réussi, particulièrement aux hydriopiques; trois en sont radicalement guéries. Pour les toux gagnées par un refroidissement, cela les arrête à la minute; pour les rétentions d'urine et les maux d'estomac, cela produit le meilleur effet et chasse la mélancolie.

— Six fois plus nourrissante que la viande, sans échauffer, elle économise 50 fois son prix en médecines. En boîtes 1/4 k., 2 fr. 25; 1/2 k., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 32 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les *Biscuits de Revalescière* qu'on peut manger en tout temps se vendent en boîtes de 4 et 7 francs. — La *Revalescière Chocolatée* rend l'appétit, digestion, sommeil, énergie et chairs fermes aux personnes et aux enfants les plus faibles, et nourrit dix fois mieux que la viande et que le chocolat ordinaire, sans échauffer.

fer. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 576 tasses, 60 fr.; ou environ 40 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste. — Dépôt à Cahors, chez Vinel, pharmacien, Du Barry et C^o, 26, place Vendôme, Paris.

Le Procès du Maréchal Bazaine.

4 belles Brochures, grand in-8° de 200 pages chacune, avec gravures.

(Publication supplémentaire de la *Revue Universelle*.)

Le Procès du Maréchal Bazaine sera publié en 4 livraisons de 200 pages chacune, qui paraîtront de 15 jours en 15 jours, à partir du début du Procès. Cet ouvrage sera servi gratuitement, comme supplément, à tous les abonnés d'un an à la *Revue Universelle*.

Les 4 livraisons formeront 3 beaux volumes de bibliothèque, grand in-8°, de 400 pages chacun.

Prix d'abonnement à la *Revue Universelle*, France et Algérie, par an..... F. 40
Prix d'abonnement au *Procès du Maréchal Bazaine*, seul..... 10

ON S'ABONNE :
A Paris, chez M. J.-J. Tessier, 98, boulevard Richard-Lenoir.
A Nantes, chez M. Jules Grinsard, imprimeur-éditeur, succ^r de M. H. Charpentier, 32, rue de la Fosse.
Et chez tous les Libraires.

Pour les extraits et articles non signés, Le propriétaire-gérant, A. Layton.

A céder de suite pour cause de départ

La **LIBRAIRIE religieuse, classique et littéraire**

DE CALMETTE, FILS.

MAISON DE FOLMONT, BOULEVARD NORD, CAHORS.

Cette Maison qui a au moins 150 ans d'existence a été dirigée depuis 1833 par Calmette, père. Sa renommée bien établie, sa clientèle choisie, et son assortiment des plus variés, en font une des bonnes librairies de province. Cet établissement conviendrait à des jeunes gens actifs, qui voudraient y fonder un centre de commerce d'où l'on pourrait rayonner facilement et avec succès dans tout le pays.

Facilités pour le paiement. — Affaire sérieuse.
Le vendeur traiterait en bloc ou en détail.

En vente à la même Librairie

- Questionnaire des examens du volontariat, d'après les programmes officiels, par BOURSIN. — 1 vol. in-18..... 1 fr. »
- Manuel des aspirants au volontariat, par BOURSIN, 1^{re} partie agriculture. — 1 vol. in-12..... 2 fr. »
- Manuel des aspirants au volontariat, par BOURSIN, 2^e partie Commerce. — 1 vol. in-12..... 3 fr. »

Papeterie. — Commission en librairie.

Photographies du maréchal et de la maréchale de Mac-Mahon

TABLEAU DES DISTANCES

Nouvellement imprimé et complété jusqu'à ce jour
De chaque Commune du Département du Lot
aux chefs-lieux du Canton, de l'arrondissement
et du Département, dressé en exécution de
l'article 93 du règlement du 18 juin 1811.

PRIX : 1 FRANC.

Chez M. Layton, rue du Lycée, à Cahors.

• EDOUARD PRIVAT, libraire-éditeur, rue des Tourneurs, 45, à Toulouse.

HISTOIRE GÉNÉRALE DE LANGUEDOC

AVEC DES NOTES & LES PIÈCES JUSTIFICATIVES

PAR DOM CL. DEVIC ET DOM J. VAISSETE

RELIGIEUX BÉNÉDICTINS DE LA CONGRÉGATION DE SAINT-MAUR

Édition accompagnée de Dissertations & Notes nouvelles, contenant le Recueil des Inscriptions de la Province, antiques & du moyen âge, des Planches, des Cartes & des Vues de monuments.

Publiée sous la direction de M. EDOUARD DULAURIER, membre de l'Institut; annotée par M. ÉMILE MABILLE, attaché au département des manuscrits à la Bibliothèque nationale; M. EDWARD BARRY, professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Toulouse; continuée jusqu'en 1790 par M. ERNEST ROSCHACH, correspondant du ministère de l'Instruction publique pour les travaux historiques, & autres savants, membres de l'Institut ou professeurs.

L'HISTOIRE GÉNÉRALE DE LANGUEDOC, avec la continuation & les additions, formera 14 forts volumes in-4°, au prix de 20 francs le volume, en demi-reliure anglaise, solide & élégante, imprimés avec des caractères elzéviriens fondus spécialement pour cette édition. — Après la publication complète de l'ouvrage, le prix en sera porté, pour les non-souscripteurs, à 350 francs. — Il a été tiré cent exemplaires numérotés, dont cinquante sur papier vélin & cinquante sur papier à la cuve, au prix de 40 francs le volume. — Des Cartes géographiques, des Planches de sceaux & de monnaies, & des Vues de monuments seront réunies dans un Album particulier.

ONT PARU : La 1^{re} partie du TOME I^{er}, comprenant l'Introduction & le commencement du texte des Bénédictins; — le TOME III, complet; — la 1^{re} partie du TOME IV, Notes & Additions.

Les compléments des TOME I & IV paraîtront prochainement. — L'impression se continue d'une manière aussi active que le comporte la bonne exécution d'un travail aussi important.

Au 25 janvier 1873, plus de cinq cents souscripteurs ont honoré déjà de leur signature cette grande publication.

On souscrit : à Toulouse, chez EDOUARD PRIVAT, éditeur, 45, rue des Tourneurs, & chez les principaux libraires de France & de l'étranger.

Le Prospectus, qui donne une idée du format, du papier & des caractères adoptés pour cette nouvelle édition, sera envoyé franco à toute personne qui en fera la demande à M. PRIVAT, éditeur, 45, rue des Tourneurs, à Toulouse.

Et dans les bureaux du *Journal du Lot*.

ECOLE DE NOTARIAT

Engagement et Hypothèques

Institué pour suppléer à l'insuffisance du stage.

A Toulouse, rue Bellegarde, 17.

Directeur : M. Cléri-Malige

ONZIÈME ANNÉE.

Résultats de 1872-1873 :

8 examens savoir : 5 à la faculté de droit, 4 reçus; (de ce dernier nombre est un premier examen de doctorat passé avec grand succès), et trois devant des chambres de notaire, tous reçus.

PRIX :
Année scolaire, payable moitié en entrant, et l'autre moitié le 1^{er} mars suivant..... 420 fr.
Forfait, capacité en 8 mois, dont moitié en entrant et l'autre moitié 4 mois après..... 1,500 fr.
Leçons particulières : 150 fr. par mois et d'avance.

La rentrée aura lieu le 15 octobre prochain (prévenir.)

EAU MINÉRALE NATURELLE

VICHY

Sources de l'Etat. Applications en médecine:

GRANDE-GRILLE. — Affections lymphatiques, maladies des voies digestives, engorgements du foie et de la rate, obstructions vésicales.

HOPITAL. — Affections des voies digestives, pesanteur d'estomac, digestion difficile, inappétence.

CELESTINS. — Affections des reins, de la vessie, gravelle, calculs urinaires, goutte, diabète, albuminurie.

HAUTERIVE. — Prescrite comme l'eau des Célestins.

Administration de la Cie concessionnaire : PARIS, 22, boulevard Montmartre.

EXIGER le NOM de la SOURCE sur la CAPSULE
A Cahors, chez M. Dulac, pharmacien

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

TRAITE GÉNÉRAL DES

PHOSPHATE DE CHAUX NATIFS

ET PRINCIPALEMENT DE CEUX DES GISEMENTS NOUVELLEMENT DÉCOUVERTS

dans le Quercy

PAR M. MALINOWSKI

UN BEAU VOLUME

avec une Carte du Lot et les coupes géologiques

Prix : 5 fr.

AVIS IMPORTANT

JULHIA

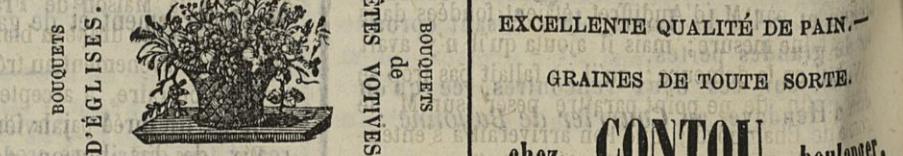
Fondeur, à Cahors (Lot)

Fabricant de grenaille fonte de chasse.

Prévient sa clientèle, que certains négociants, vendent cet article, comme provenant de la Fonderie Julhia. Pour éviter toute contrefaçon, tous les articles sortis de sa fabrique porteront son estampille :

JULHIA, fondeur
CAHORS

MAGASIN DE FLEURS ARTIFICIELLES



BOUQUETS D'ÉGLISES. FÈRES VOYAGES. BOUQUETS DE FÈRES VOYAGES. **MARIE BLANC** FLEURISTE A CAHORS

Magasin maison IZARN, juge, boulevard Sud en face le café Ferran.

Bouquets d'Eglises et de St-Sacrement. Couronnes pour Vierges. — Globes garnis et Globes avec socle. — Cylindres ronds et Cylindres ovales. — Couronnes, Brasards et Garnitures de Cierges pour première communion. — Couronnes nuptiales et Couronnes mortuaires. — Médallions et Couronnes en métal. — Feuillages assortis. — Papiers de toute couleur. Vierges, N.-D. de Lourdes et St-Joseph de toute grandeur. Grand assortiment de vases en porcelaine et vases garnis. Garnitures de fleurs pour modistes. Grand dépôt de Couronnes immortelles. Couronnement mortuaire à louer.

AVIS

EXCELLENTE QUALITÉ DE PAIN. — GRAINES DE TOUTE SORTIE.

chez **CONTOU**, boulanger,

rue St-James, à Cahors.

AVIS

Une quantité considérable d'effets ayant été soustraits à la mort de M^{me} Verdier, veuve de feu M. Verdier, docteur-médecin, décédée le 22 août 1873. Les personnes qui doivent à cette succession sont averties de ne pas acquiescer ces effets si on les leur présentait, et d'en faire la déclaration à M^e Labie, notaire à Cahors.